

Séance du 23 juillet 2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 17 juillet 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, M. Labayle, Mmes Bisauta, Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Castel, MM. Lacassagne, Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mme Doucet-Joyé, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Dumas à Mme Lauqué, M. Gouffrant à Mme Durruty, Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé, Mme Chabaud-Nadin à M. Etchegaray, Mme Darmendrail à M. Lacassagne, Mme Demont à M. Causse, Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé, Mme Thicoipé à M. Soudre, Mme Loupien Soares à M. Etcheto.

EXCUSEE : Mme Pibouleau-Blain.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

Mme Touraton présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Bonnat-Helleu – Prêt d'une œuvre de Federico Barocci au Saint-Louis Art Museum (Missouri/USA) et à la National Gallery (Londres).

Le Saint Louis Art Museum (Missouri/USA) et la National Gallery (Londres) organisent, conjointement avec la Soprintendenza per il Patrimonio Storico Artistico ed Etnoantropologico delle Marche à Urbino, une exposition intitulée « Federico Barocci » et consacrée à ce peintre italien (vers 1535-1612).

Cette exposition donnera la possibilité d'étudier les méthodes de travail de l'artiste, en présentant notamment, auprès des compositions achevées, les esquisses peintes et les dessins préparatoires en relation avec les tableaux et les fresques. Elle permettra par ailleurs aux publics britannique et américain de découvrir un artiste important encore peu connu.

A cette occasion, le musée Bonnat-Helleu, musée des Beaux-Arts de Bayonne, a été sollicité pour le prêt de l'œuvre suivante de Federico Barocci, appartenant à la collection Jacques Petithory (dépôt du musée du Louvre), en rapport avec la *Mise au tombeau* de l'église Santa Croce de Senigallia (1579-1582) :

Etude pour Marie-Madeleine en buste

huile sur papier marouflé sur toile

dimensions : 58 x 43 cm

inventorié RF 1997.3

valeur d'assurance : 300 000 € (trois cent mille euros)

Il est précisé que l'œuvre sera présentée à Saint-Louis, du 21 octobre 2012 au 20 janvier 2013 puis à Londres, du 27 février au 19 mai 2013.

Il est demandé au conseil municipal :

- d'accepter ce prêt, étant entendu que le directeur du département des Peintures du musée du Louvre et le comité consultatif des musées nationaux ont préalablement émis un avis favorable, et que les frais de transport, de convoiement, d'emballage et d'assurance sont assumés directement par le Saint-Louis Art Museum et la National Gallery de Londres, selon les conditions déterminées par la Direction générale des patrimoines dans le cadre des prêts inter-musées,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.